

SUITE DES PLAQUES DE CHASSE

ART LIMOUSIN, PREMIÈRE MOITIÉ DU XII^e SIÈCLE

N^{os} 38 à 40.

La plaque du toit de la face antérieure de la châsse représente la main de Dieu, sortant d'une manche bleu lapis, qui descend du ciel et bénit, entre deux anges en plein vol, vêtus de bleu lapis, de bleu turquoise et de vert, qui l'acclament du geste, et balancent des encensoirs.

Sur le fond uni de l'un des pignons se détache la figure émaillée d'un apôtre debout, vu jusqu'aux genoux, les cheveux, la barbe et les yeux émaillés bleu lapis; l'émail bleu turquoise de son nimbe est tombé en partie. Il est vêtu d'une tunique bleu turquoise bordée de rouge, d'une robe bleu lapis et d'un manteau vert. Il tient dans sa main gauche un *volumen* rouge. Sur le fond uni de l'autre pignon se détache la figure émaillée de saint Pierre, debout, vu jusqu'aux genoux. De la main gauche il présente les clefs, de la main droite il tient un *volumen*. Sa barbe, ses cheveux et ses yeux sont émaillés bleu lapis, du même ton que son manteau; son nimbe est bleu turquoise, du même ton que sa tunique, que recouvre en partie un justaucorps à manches vert clair. Le *volumen* et les clefs sont en émail rouge.

Hauteur des plaques rectangulaires de la caisse: 0^m074, — du toit: 0^m065.

Largeur des plaques rectangulaires de la caisse et du toit: 0^m188.

Hauteur des pignons: 0^m120.

Largeur des pignons: 0^m077.

Ancienne collection Sigismond Bardac. Ces plaques ont été signalées, sans être décrites, par ÉMILE MOLINIER, *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie*, tome IV, *L'Orfèvrerie religieuse et civile*, p. 177-8; le même auteur en avait déjà fait mention, en 1891, dans son petit manuel, *L'Émaillerie*, p. 132-3.